



Liste des délibérations de la séance du Conseil Municipal du lundi 24 avril 2023

Par suite d'une convocation en date du mardi 18 avril 2023, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de COUX se sont réunis à la Mairie de COUX le lundi 24 avril 2023 à 19h30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre JEANNE, Maire de COUX**, pour le début du Conseil Municipal à 19h36.

Ont été prises les délibérations* suivantes :

Délibération N° 2023/018	Désignation du Secrétaire de séance	Approuvée
Délibération N° 2023/019	Approbation Procès-Verbal Conseil Municipal du 27 mars 2023	Approuvée
Délibération N° 2023/020	Modalités de gestion des amortissements	Approuvée
Délibération N° 2023/021	Convention musique – Ecole de Masneuf	Approuvée
Délibération N° 2023/022	Régularisation de voirie – Chemin de Tauléac	Approuvée
Délibération N° 2023/023	Demande de subvention association couxoise	Approuvée
Délibération N° 2023/024	Donner acte loyers 2023	Approuvée

**consultables intégralement sur le site de la commune www.coux.fr et sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la Mairie*

COUX, le 28 avril 2023

Jean-Pierre JEANNE,
Maire.



Christine GIGON,
Secrétaire de séance